

**Projet de compte-rendu du conseil d'administration en date du :  
Lundi 27 octobre 2008 à Auch – Salle Cuzin Bas de 10h00 à 12h30**

**Présents :**

Christophe Crampette, Marc Fouilland, Anny Goyer, Luc Molins, Jean François Pujol.

**Représentés :**

Sandrine Pouillet (par Luc Molins), Yves Glisière (par Christophe Crampette), Lyliane Dos Santos (par Bérengère Monier), Jean Vinet (par Marc Fouilland), Gérard Marcon (Marc Fouilland).

**Invités :**

Yannis Jean – Syndicat du Cirque de Création  
Alain Taillard – Fédération Française des Ecoles de Cirque

**Ordre du jour**

- 1) Signature de la feuille d'émergence
- 2) Validation du compte rendu du CA du 9 septembre
- 3) Préparation du débat de l'après midi ayant pour thème :  
"L'Apemsac, un outil d'avenir pour le réseau des arts du cirque ?"
- 4) Préparation de la rencontre avec le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale
- 5) Adhésions à valider (si besoin est)
- 6) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)
- 7) Questions diverses

\*\*\*

**1) Signature de la feuille d'émergence**

**Le quorum étant atteint. Le CA s'ouvre à 10h00, il est présidé par Marc Fouilland, le secrétariat en est assuré par Alain Taillard.**

\*\*\*

**2) Validation du compte rendu du CA du 9 septembre**

Le compte rendu de ce dernier Conseil d'Administration n'ayant pu être rédigé, faute de temps, il sera soumis à l'approbation du prochain CA en date du 18 décembre 2008 de 14h00 à 17h00 à Hors Les Murs.

\*\*\*

**3) Préparation du débat de l'après midi ayant pour thème :**

**"L'Apemsac, un outil d'avenir pour le réseau des arts du cirque ?"**

Pour mémoire, il s'agira bien d'un temps d'information du réseau des arts du cirque, en tirant partie de la présence de professionnels à l'occasion du festival CIRCA. Après un rapide rappel historique, un point sera fait sur les activités en cours, ainsi que sur l'organisation et le fonctionnement de l'Apemsac.

La parole sera confiée à Marc Fouilland, en sa qualité de président, qui sera suppléé autant que de besoin par les autres membres présents du Conseil d'Administration.

\*\*\*

**4) Préparation de la rencontres avec le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale**

L'objectif de cette rencontre, fixée au 25 novembre, est bien de présenter le secteur, l'organisation qui est la sienne à travers l'Apemsac, les axes de travail retenus, les deux principaux sujets d'actualité qu'il convient en priorité de faire partager à nos interlocuteurs : Le projet de Fonds de soutien et la problématique de l'itinérance à travers notamment les emplacements pour implantation des chapiteaux (relancer la charte "Droit de cité pour le cirque").

Seront présents à cette rencontre un représentant de chacun des membres fondateurs de l'Apemsac : Marc Fouilland pour Territoire de cirque, Yannis Jean pour le SCC, Alain Taillard pour la FFEC et un représentant (à désigner) pour le SNC.

## 5) Adhésions à valider (si besoin est)

Faute de nouvelle adhésion, ce point est sans objet.

\*\*\*

## 6) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)

Le prochain CA est fixé au 18 Décembre de 14h00 à 17h00 à Hors Les Murs (à annuler si pas d'actualité).  
Le suivant est fixé au : 10 mars 2009 de 14h00 à 17h00 à Hors Les Murs.

\*\*\*

## 7) Questions diverses

Sur la base de l'actualité de l'association, des travaux en cours et d'une nécessaire articulation des chantiers des différentes organisations qui siègent au Conseil d'Administration, sont abordées ici les questions relatives au fonctionnement de l'Apemsac.

### A / Groupe formation :

Il est proposé qu'il poursuive ses travaux sur la base des deux thématiques suivantes :

- La formation continue ;
- La formation à la sécurité.

Dans le souci, exprimé ci-dessus, de rationaliser la coordination des groupes et l'activité des organisations qui siègent au Conseil d'Administration, il est proposé que le secrétariat et la coordination de ce groupe soit confié à la FFEC. La Fédération quitterait alors le secrétariat du Conseil d'Administration qui se verrait confié à Territoire de Cirque. La gestion de la comptabilité de l'Apemsac resterait toutefois du ressort de la FFEC qui, depuis l'année dernière, s'est organisée sur le sujet.

### B / Groupe financement :

Le suivi du projet de Fonds de soutien relèvera quant à lui directement du Conseil d'Administration. Il en ira de même sur la question de l'organisation en région.

Le Conseil d'Administration réaffirme d'ailleurs à cette occasion, sa volonté d'entrer au CNV, en gardant un temps d'avance sur les institutions et notamment le Ministère qui est lui dans l'attente de la conclusion des Entretiens de Valois.

Il est décidé d'envoyer un courrier en ce sens au cabinet de la Ministre avec copie informative à la DMDTS.

### C / Groupe équipement :

Ce groupe de travail serait transformé en groupe sur les emplacements. Il aurait pour mission de poursuivre ses travaux sur l'inventaire des emplacements, en partenariat avec Hors les Murs, ainsi que sur une exploration juridique des conditions d'accessibilité aux espaces urbains. Suivant l'avancement des contacts parlementaires et avec le CNV, la relance de la charte "Droit de cité pour le cirque", fera également partie de ses missions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

**Marc Fouilland,**  
**Président.**